



Monsieur Fernand Etgen
Président de la
Chambre des Député-e-s
Luxembourg

Luxembourg, le 18 janvier 2021

REÇU
Par Aïff Christian, 15:28, 18/01/2021

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément au règlement de la Chambre des Député-e-s, je me permets de poser une **question élargie** à **Madame la Ministre de la Santé** au sujet de **l'offre privée croissante pour consultations médicales en ligne**.

La pandémie de COVID-19 a eu un effet catalyseur en ce qui concerne l'offre de services de télémédecine. A titre d'exemple, un portail en ligne pour la prise de rendez-vous médicaux propose désormais un service de téléconsultation aux médecins membres de leur plateforme.

Dans le cadre de ma question élargie, je voudrais soulever la question de la sécurité de ces nouvelles offres et la nature des consultations actuellement possibles, ainsi que la question de la coopération voire de la concurrence de ces fournisseurs de services privés avec l'agence E-santé, et l'intégration d'un module téléconsultation au sein du DSP.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Marc Hansen
Député



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Christian Alff
Service des séances plénières et
secrétariat général
Tél : 466.966.223
Fax : 466.966.210
e-mail : calff@chd.lu

Monsieur Marc Hansen
Ministre aux Relations avec le Parlement
Luxembourg

Luxembourg, le 18 janvier 2021

Objet : Question élargie n° 72 du 18.01.2021 de Monsieur le Député Marc Hansen - Offre privée
croissante pour consultations médicales en ligne

Monsieur le Ministre,

Conformément à l'article 85 du Règlement de la Chambre, j'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint
une question élargie adressée à Madame la Ministre de la Santé.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés